

PARIS **NORMANDIE**

Téléchargez gratuitement
la nouvelle application !



<http://onelink.to/mdsp3b>

Mis en ligne le 21/02/2021 à 12:24

Un premier particulier indemnisé après l'incendie de Lubrizol : un geste officieux qui interroge

Pour la première depuis l'accident de l'usine Lubrizol, un particulier du pays de Bray a été indemnisé par le fonds de solidarité. Si elle salue cette avancée, l'Union des victimes de Lubrizol reste cependant très prudente.



Bruno Leclerc, président de l'Union des victimes de Lubrizol, et Jacques Ribel. (Photo Union des victimes de Lubrizol)

«Un premier particulier a été indemnisé par Lubrizol. On est heureux pour Jacques Ribel. C'est une première victoire, mais il faut aller plus loin pour tous les autres, car l'histoire n'est pas banale... », se félicite prudemment l'association Union des victimes de Lubrizol.

« Je n'ai rien signé »

Lundi 9 novembre, le retraité Jacques Ribel avait interpellé la PDG de Lubrizol Isabelle Striga lors d'une rencontre organisée avec les producteurs locaux à Neufchâtel-en-Bray à l'initiative de l'Union des victimes de Lubrizol (<https://www.paris-normandie.fr/art/actualites/societe/isabelle-striga-pdg-france-de-lubrizol-a-la-rencontre-des-producteurs-locaux-du-pays-de-bray-DE17462634?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520d>)

« J'ai une petite retraite et je vends des légumes sur le marché pour m'en sortir, indique le Sigeois. J'ai dû jeter mes légumes. Mes bâches étaient noires, j'ai dû faire la même chose. Je ne pouvais donc plus vendre pendant plusieurs semaines. Les choses se sont enchaînées, et

je n'avais plus les moyens de me chauffer. Dans une parcelle, j'ai aujourd'hui des légumes qui ne poussent pas ou très peu, et les branches des arbres fruitiers sont mortes, elles ont brûlé. » Jacques Ribel avait fait part de son désarroi dans un courrier adressé à la PDG, transmis par l'association.

Il y a quelques jours, à Sigy-en-Bray, Jacques Ribe a reçu une livraison de 10 stères de bois ainsi que des bâches de tunnel pour sa culture. Si l'ancien agriculteur remercie la direction de l'entreprise et le fonds de solidarité Lubrizol pour cette livraison inattendue, « la somme ne correspond pas à la perte estimée à 3 000 €. Je n'ai rien signé... », souligne-t-il.

Lire aussi

[Lubrizol : un an après, un hors série sur la catastrophe rouennaise](https://www.paris-normandie.fr/art/actualites/societe/lubrizol-un-an-apres-un-hors-serie-sur-la-catastrophe-rouennaise-du-26-septembre-2019-en-kiosques-ME17208037)
(<https://www.paris-normandie.fr/art/actualites/societe/lubrizol-un-an-apres-un-hors-serie-sur-la-catastrophe-rouennaise-du-26-septembre-2019-en-kiosques-ME17208037>)



« C'est du grand n'importe quoi »

Pour l'Union des Victimes Lubrizol, ce geste officieux de l'industriel interroge sur le fonds de solidarité. « Chose improbable, Jacques Ribel n'a pas eu à renoncer à ses droits face à l'industriel suite à cet arrangement officieux. Cette négociation a été menée par Dominique Delmas, responsable de Exetech gestion de fonds de solidarité Lubrizol, qui a fait payer une livraison de bois, et a réglé des bâches de son propre chef, détaille Christophe Holleville, secrétaire de l'Union des victimes de Lubrizol. Ce fameux fonds de solidarité avait d'ailleurs refusé le remboursement de bâches identiques à une maraîchère de notre association qui avait dû les changer suite aux dégâts du nuage. Cela prouve que le fonds de solidarité, c'est du grand n'importe quoi... Il va falloir réagir. C'est une indemnisation officieuse qui apporte un peu de justice dans ce dossier et constitue un aveu de la part de l'industriel sur le préjudice qu'il a fait subir à la population », conclut Christophe Holleville.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Sigy-en-Bray \(Seine-Maritime\) \(/32002/locations/sigy-en-bray-seine-maritime\)](#)

